

## Invitation à des cliniques de rattrapage de la vaccination contre la rougeole

---

Joliette, le 5 décembre 2022 - La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière invite les parents d'enfant de 12 mois et plus à vérifier dans le carnet de vaccination de leur enfant s'il est vacciné contre la rougeole. Dans le cadre d'une campagne de vaccination provinciale, des cliniques de vaccination contre la rougeole se tiendront les 10 et 11 décembre prochains dans la région.

La pandémie de COVID-19 a diminué l'accès à la vaccination partout sur la planète. Dans les 2 premiers mois de l'année 2022, l'Organisation mondiale de la santé a indiqué que le nombre de cas de rougeole a augmenté de près de 80 % dans le monde. Dans ce contexte, le risque d'importation de cas de rougeole au Québec est réel. La rougeole a été peu présente en Amérique du Nord au cours des dernières décennies grâce à la vaccination. Un vaccin, sécuritaire et efficace, est utilisé depuis plus de 50 ans. La Direction du CISSS invite donc les parents d'enfant dont le calendrier de vaccination n'est pas complet à le faire vacciner.

### La vaccination de votre enfant est-elle à jour?

Pour être considéré comme protégé, votre enfant doit avoir reçu 2 doses de vaccin contre la rougeole dès l'âge d'un an ou bien avoir une preuve qu'il a eu la maladie.

### Pourquoi faire vacciner votre enfant?

La rougeole est une maladie très contagieuse qui peut entraîner des complications graves. Pour plus d'informations, visitez le : [Rougeole | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/rougeole).

Si votre enfant contracte la rougeole ou s'il a été en contact avec une personne infectée et qu'il n'est pas adéquatement protégé, il sera retiré du service de garde ou de l'école selon les consignes de la Santé publique.

### Où et quand faire vacciner votre enfant?

Si votre enfant ne semble pas ou n'est pas adéquatement vacciné, une clinique de vaccination « spéciale » est prévue pour effectuer le rattrapage de la vaccination. Elle se tiendra les 10 et 11 décembre prochains aux sites de vaccination suivants :

- **Galeries Joliette** | 1075, boulevard Firestone à Joliette, (accès par la porte 6, près du Pharmaprix);
- **1095, chemin du Coteau, Terrebonne** | anciens locaux du concessionnaire Mitsubishi (près du cinéma).

Vous pouvez prendre rendez-vous au 450 755-1334 ou vous présenter sans rendez-vous de 9 h 30 à 16 h 30.

Pour toute question sur la vaccination de votre enfant, communiquez avec le Service Info-Santé en composant le 811.

Pour plus d'informations sur le vaccin, consultez le site Web : [www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/vaccin-combine-rougeole-rubeole-oreillons-et-varicelle](http://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/vaccin-combine-rougeole-rubeole-oreillons-et-varicelle).

- 30 -

**Source :** Service des communications